REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT

N° : GN-PDACG-486220-CS-CQS

Pays : République de Guinée
Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « RECRUTEMENT D'UNE FIRME SPECIALISTE EN EVALUATION D'IMPACTS DE PROJETS ET PROGRAMMES ».

DEBUT : 15/04/2025 **FIN : 06/05/2025**

Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) s'inscrit dans le cadre de la vision Guinée 2040 et de la Politique Nationale de Développement de l'Agriculture (PNDA 2016-2025) qui s'articule autour de trois axes stratégiques : i) le renforcement de la sécurité alimentaire par la diversification et l'accroissement des productions vivrières et animales pour promouvoir la souveraineté alimentaire ; ii) l'accroissement des revenus agricoles par le développement des opportunités économiques et l'amélioration de l'accès aux marchés ; iii) et le développement des mesures transversales d'accompagnement pour garantir l'efficacité des investissements. Le projet contribue également à l'accélération de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l'Union Africaine (UA) et la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le PDACG est financé par l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq (5) ans. Ce financement est complété par un fonds de contrepartie du Gouvernement Guinéen à hauteur de 7 000 000 USD pour porter le coût global du projet à 107 000 000 USD.

L'approche du projet est fondée sur la nécessité pour la Guinée de transformer son secteur agroalimentaire en un secteur agricole commercial compétitif. Il vise à attirer des investissements privés pour développer des chaînes de valeur agricoles pour approvisionner des marchés à croissance rapide, internationaux, régionaux ou nationaux et créer des emplois et des opportunités économiques pour la population locale. Le développement de l'agriculture commerciale nécessite

une connectivité aux marchés et des chaînes d'approvisionnement agricoles fonctionnelles. Par conséquent, l'intervention du projet est basée sur les principes suivants : (i) tirer parti des infrastructures de raccordement existantes (routes, rail, ports, énergie ...) le long des corridors Boké-Kamsar et Kindia-Conakry, (ii) concentrer le soutien initial sur la valeur -chaînes à fort potentiel (fonio, fruits, viandes et volailles rouges, noix de cajou) et (iii) flexibilité pour répondre aux opportunités d'affaires contribuant à l'ODP.

Le PDACG a pour objectif d'augmenter le nombre d'agriculteurs et de ménages ruraux ayant des emplois ou bénéficiant des chaînes de valeur de l'agriculture commerciale dans les zones du projet.

Spécifiquement, le projet vise à :

- Améliorer la connectivité et la logistique entre les producteurs et les marchés dans les corridors prioritaires ;
- Favoriser l'investissement privé dans l'agriculture commerciale et stimuler le développement de chaînes de valeur ;
- Renforcer les capacités des institutions clés pour faciliter les investissements privés et l'émergence de chaînes de valeur agricoles efficaces ;
- Renforcer la coordination le long des chaînes de valeur ciblées ; et
- Renforcer la qualité et les systèmes de gestion sanitaire et phytosanitaire.

Dans son exécution, aucune étude d'évaluation à mi-parcours du Projet n'a été réalisée mais par contre des collectes de données ont été menées, notamment sur les sites des infrastructures à réaliser et surtout sur les sous-projets Matching Grant de la composante 2, sélectionnés pour bénéficier de la subvention du PDACG.

Par contre, le projet a connu une revue de restructuration conclue lors de la mission conjointe de supervision et d'appui à la mise en œuvre du PDACG, du 29 avril au 04 mai 2024, qui a retenu notamment dans sa composante 1, que les pistes rurales à réhabiliter soient ramenées à 581 km au lieu des 800 km indiqués dans le document dévaluation du projet (PAD). Les 581 km sont repartis comme suit : 475 km (322 km qui avaient déjà démarré sous le PMCR et 153 km à démarrer sous le PDACG) issus du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR) financé par la Banque (PMCR-164543) et 106 km de pistes à Mambia qui ont fait l'objet d'études techniques et de faisabilité nécessaires directement par le PDACG.

Dans cette même composante 1, la restructuration a également prévu une autre nouvelle activité visant à renforcer la chaîne de valeur du riz, pour soutenir les efforts du gouvernement visant à construire une industrie nationale du riz compétitive. Dans ce cadre, le projet financera : (i) l'adoption de technologies intelligentes face au climat et de paquets d'innovation par les agriculteurs ciblés ; (ii) la réhabilitation des infrastructures de regroupement et d'étuvage (entrepôts ou magasins de stockage, aires de battage et de séchage, unités d'étuvage de grande capacité) pour alimenter les rizeries de Boké et Mandiana ; (iii) l'organisation et la structuration des chaînes d'approvisionnement et l'appui à la commercialisation ; et (iv) les études techniques pour la réhabilitation du périmètre irrigué de Farenya pour la production rizicole.

Aussi, en tant que nouvelles activités de la composante 1, le projet financerait l'opérationnalisation de lignes maritime et aérienne entre Conakry et Casablanca pour faciliter l'exportation de noix de cajou, de fonio, d'ananas et de mangues...

Au niveau de la composante 2 du projet, une nouvelle sous-composante 2.3 (Soutien à l'entrepreneuriat agricole) a été ajoutée pour compléter le mécanisme de subvention de contrepartie, afin d'améliorer encore le financement des investissements privés dans l'agriculture. Cette sous-composante, avec une allocation de 7 millions de dollars américains, doit financer une garantie partielle de crédit de portefeuille (PPCG) pour les micros, petites et moyennes entreprises agricoles (MPME) qui sera gérée par le Fonds de garantie de crédit de la Guinée (FGPE).

Dans cette composante également, le projet soutiendra financièrement le Fonds de Développement Agricole - FODA (Fonds de Développement Agricole) par le biais d'une assistance technique, afin de renforcer ses capacités en termes : (i) juridique, (ii) institutionnel, (iii) de formation, (iv) de développement de produits financiers, et (v) de gouvernance. A terme, le FODA deviendra un instrument financier pour le secteur agricole à travers lequel plusieurs ressources financières seraient canalisées au profit des populations rurales.

Par ailleurs, pour accélérer la mise en œuvre du projet, il est prévu de collaborer avec certaines Agences d'exécution de projets, tels que l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles (ANASA), l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Fonds de Garantie de Prêts aux Entreprises (FGPE), à travers des conventions spécifiques de partenariat pour l'exécution des activités du PDACG.

La clôture du projet étant prévue pour le 31 janvier 2026, il est primordial qu'une évaluation d'impact soit conduite. Cette activité vise à évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et résultats du projet et également apprécier le changement induit par le projet comparativement aux zones et filières agricoles commerciales potentielles qui n'ont pas bénéficié de l'appui du projet.

Le PDACG envisage à présent de recruter une Firme spécialiste en évaluation d'impacts de projets et programmes, ont pour objet de réaliser l'évaluation finale du PDACG pour le compte de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP).

I- Expérience générale :

- ✓ Il doit disposer d'au moins 10 années dans l'évaluation des projets et/ou programmes de développement multisectoriel.

II- Expériences spécifiques :

- ✓ Il doit disposer d'au moins cinq (5) missions similaires dans le secteur agricole de très grande envergure ;
- ✓ Il doit disposer d'au moins trois (3) expériences jugées satisfaisantes dans le domaine de l'évaluation de projets et/ou programmes financés ou cofinancés par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, BAD, AFD, UE, FIDA, PNUD), au cours des 10 dernières années.

III- Capacité technique et administrative de la firme (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale... (25 points) ; Expériences similaires..... (65 points) ; et (iii) organisation... (10 points).

Personnel

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Février 2025.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **06 Mai 2025 à 10 h 00 mn GMT.** Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention **« recrutement d'une firme spécialiste en évaluation d'impacts de projets et programmes ».**

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80, Email : coordonnateurpdacg@gmail.com avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurementpdacg@gmail.com

Fait à Conakry, le 15 Avril 2025

M. Hamidou DIALLO
Coordonnateur National du PDACG